
Réalisation d'une fresque dans le port de Bonneuil-sur-Marne

Cahier des charges

SOMMAIRE

ARTICLE I.	PRESENTATION DU CONTEXTE	2
ARTICLE II.	CONTENU DE LA MISSION	3
ARTICLE III.	ORGANISATION DE LA CONSULTATION ET DELAI	5
ARTICLE IV.	CONSULTATION.....	6

Article I. Présentation du contexte

HAROPA PORT | Paris est chargé d'aménager et d'exploiter les infrastructures portuaires en Île-de-France dans le but de promouvoir la voie d'eau en tant que mode de transport vertueux pour l'environnement. Le port de Bonneuil-sur-Marne constitue la deuxième plateforme multimodale de la région : il s'étend sur 200 hectares, accueille environ 120 entreprises pour 3000 emplois principalement dans les secteurs du BTP, des produits valorisables et de la logistique. Le trafic fluvial annuel s'élève à 1 300 000 tonnes et le trafic ferré atteint 600 000 tonnes.

HAROPA PORT | Paris a élaboré un Schéma d'Aménagement et de Développement Durable qui planifie le développement du port de Bonneuil-sur-Marne à l'horizon 2030 dans le respect des principes du développement durable, et qui vise le confortement du rôle économique du port de Bonneuil, l'amélioration de son insertion urbaine et paysagère dans un environnement urbain dense, et enfin la valorisation de son rôle en matière d'environnement sur les thèmes de l'énergie, de la biodiversité, de l'adaptation au changement climatique, etc.

HAROPA PORT | Paris a signé une convention de partenariat avec *Val-de-Marne Tourisme & Loisirs* (Comité départemental du tourisme du 94) portant notamment sur la participation au [festival Phénomèn'Art](#).

Les éditions précédentes du festival ont permis la réalisation de deux fresques :

- En 2021, sur un pignon donnant sur le parking poids lourds de la route du Moulin Bateau (artistes Tito et Mulk avec l'association *Des Ricochets sur les pavés*)



- En 2022, sur les murs des casiers contenant les matériaux de l'entreprise MRB, quai du Rancy (artiste Syrk – agence GLV)



La présente consultation vise à reconduire la participation de *HAROPA PORT | Paris* au festival Phénomèn'Art qui aura lieu du 13 au 15 octobre 2023.

Article II. Contenu de la mission

Les murs proposés en support pour la réalisation de la fresque 2023 se situent au fond de la parcelle de l'entreprise Vicat, centrale de fabrication de béton située dans le port de Bonneuil-sur-Marne (plus précisément à gauche du mur de la société MRB sur lequel une fresque a été réalisée en 2022, cf ci-dessus). Leurs stocks de matières premières se trouvent dans des casiers dont le mur extérieur donne sur la darse sud du port. Ce mur n'est pas accessible au public mais visible depuis le quai du Rancy de l'autre côté de la darse.

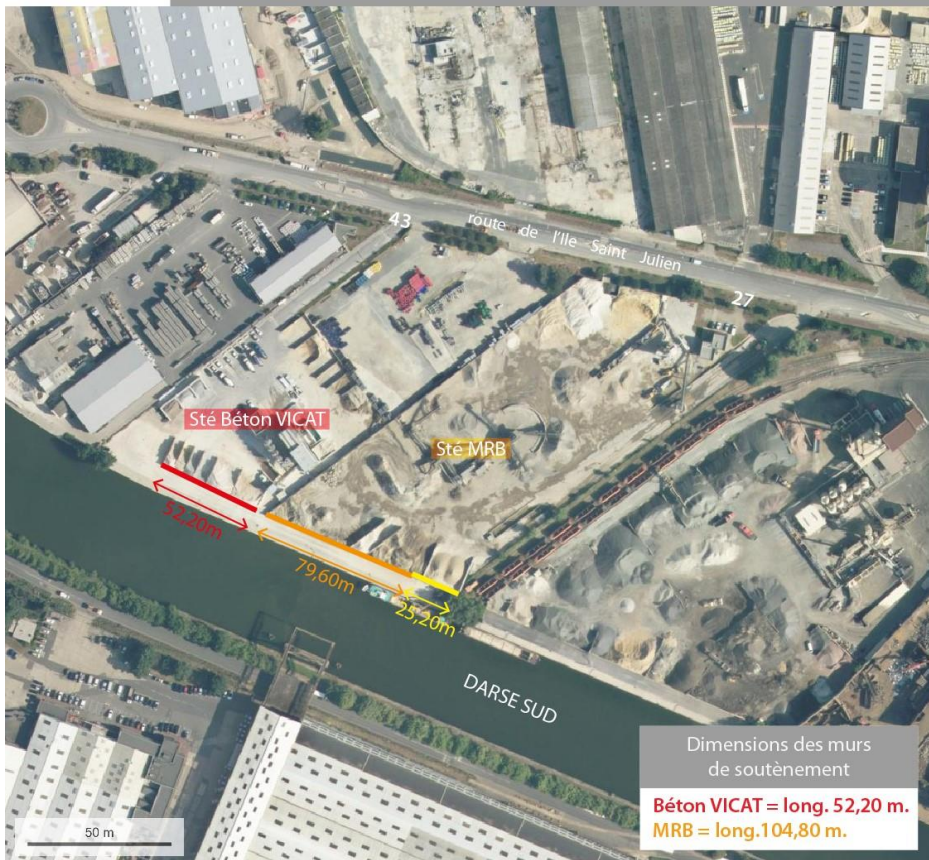
À noter que les conditions d'accès au mur devront être mises au point avec l'entreprise Vicat en amont de la réalisation de la fresque. Des contraintes techniques mais aussi en termes de jours et d'horaires d'intervention devront être pris en compte pour le calendrier de réalisation de l'œuvre, de même que pour la médiation avec le public.

Les caractéristiques techniques sont :

- Surface : 137,20 m²
- Hauteur : 2,80 m (impliquant l'usage d'un échafaudage dont le prix doit être inclus dans le prix de la fresque – fourniture, installation, déplacement)
- Revêtement : béton brut



PORT DE BONNEUIL-SUR-MARNE



Le budget maximum de cette réalisation s'élève à **12 000 €HT**.

Les thèmes de l'œuvre pourraient être :

- Le développement d'activité économique en cohérence avec la biodiversité de la Marne,
- L'utilité du port vis-à-vis de la ville,
- La mise en valeur des 3000 personnes qui travaillent dans le port de Bonneuil,
- L'économie circulaire dans le secteur du BTP : exploitation des sablières, transformation des matériaux en béton et parpaings, récupération des matériaux de démolition, réemploi des matériaux de démolition, remblai des sablières avec les matériaux non valorisables),
- Le recours au mode fluvial pour toutes les phases de transport (depuis et vers les sablières pour récupérer les déblais des grands chantiers, pour l'approvisionnement des chantiers urbains).

La participation d'artistes locaux est à privilégier.

L'artiste ou les artistes retenus devront réaliser le projet dans le cadre du festival Phénomèn'Art en **prévoyant l'accueil du grand public à l'occasion des 3 jours du festival** (13-14-15 octobre 2023). Le projet doit ainsi intégrer un temps d'accueil du public avec des séances de médiation autour du street art et de la réalisation de fresques.

Article III. Organisation de la consultation et délai

La réponse à cette consultation ne donnera lieu à aucune indemnisation.

Pièces constitutives du dossier :

Il est demandé aux candidats de fournir les éléments suivants.

- Présentation de la structure/des artistes et des ressources à disposition
- Références en organisation/ participation à des événements du même type
- Projet artistique proposé avec **mise en situation dans le contexte du port de Bonneuil et schéma/ croquis ou esquisse**
- Projet de médiation envisagé avec le public durant le festival Phenomen'Art
- Devis détaillé en euros hors taxes
- Planning envisagé (en nombre de jours ouvrés)

Les informations administratives listées ci-dessous sont également attendues si disponibles :

- N° Siret
- N° TVA intracommunautaire
- Code APE
- Adresse de contact
- RIB

Le dossier de réponse à la consultation doit être envoyé avant le **31 AOÛT 2023** soit par courrier postal à l'adresse suivante :

HAROPA PORT | Paris
Agence Seine-Amont
5, route de Stains
94380 Bonneuil-sur-Marne
Consultation pour une fresque street art

OU par mail aux adresses ci-dessous :

- sophie.manca@haropaport.com
- ichouitem@tourisme-valdemarne.com

Article IV. Consultation

Val-de-Marne Tourisme & Loisirs a pour rôle de présélectionner les artistes intéressés par cette commande et de les présenter à *HAROPA PORT | Paris*.

Un jury réunira *HAROPA PORT | Paris*, son architecte-conseil (garant de la bonne application du SADD), Val-de-Marne Tourisme & Loisirs et la Ville de Bonneuil pour la sélection du ou des artistes.

Les offres seront évaluées au regard des critères de sélection suivants :

- Compréhension du projet et qualité de la réponse : 30%
- Expériences sur le même type de projet : 30%
- Prix : 40%.

Le jury de sélection se réunira début septembre 2023.